



Délibération 2026.02.04

Délibération affichée
et exécutoire le :

Le 17 février 2026 à 19 heures 30, le Conseil Municipal, convoqué le 11 février 2026, s'est réuni en séance ordinaire et publique dans la salle habituelle de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur MÉTIVIER Philippe.

Présents : MÉTIVIER Philippe, FOURRÉ Frédérique, CHABENAT Jean-Michel, MAILLET Cécile, MALASSINET Alain, BAILLY Michèle, PERRICHON Didier, MAUCHIEN Anne, TARTIÈRE Steeven, DUVOUX Sylviane, FORBEAU Patrice, CAUDOUX Michel, HUIDO Etienne, SEBGO Brigitte, RIOULT Thierry.

Pouvoirs : CHAUVEAU Valérie à MÉTIVIER Philippe, SURTEL Marie-Laure à DUVOUX Sylviane.

Excusé : PION Bruno.

Demande de financement pour l'acquisition d'un immeuble pour l'installation d'une boulangerie

La fermeture récente de la boulangerie située Rue grande a créé un vide commercial et un risque de perte d'attractivité pour le centre-bourg notamment la Rue Grande.

Considérant que la boulangerie constitue un commerce de première nécessité, particulièrement en milieu rural ;

Considérant que la commune, de surcroit Village étape, souhaite garantir la continuité d'un service de proximité indispensable aux habitants, notamment les personnes âgées ou peu mobiles.

Le plan de financement proposé est le suivant :

	En € HT	En € TTC
Acquisition		97 000
Montant des travaux	270 000	324 000
Maitrise d'œuvre	25 650	30 780
Total :	390 650	354 780
Financeurs sollicités :	En €	En %
Etat (DETR)	156 260	40%
Fonds propres	234 390	60

Sans discussion, le conseil municipal, à la majorité, décide :

- D'approuver le plan de financement tel que présenté ci-dessus ;
- De solliciter l'aide financière de l'Etat dans le cadre de la DETR à hauteur de 40% du montant HT de l'opération soit 156 260 € ;
- D'autoriser le maire ou son représentant à signer tout document.

Les crédits seront ouverts en dépenses et en recettes au budget primitif 2026.

Le Maire,
MÉTIVIER Philippe.

Le secrétaire de séance,
PERRICHON Didier.